

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mesnil-Saint-Père

SEANCE DU 19 OCTOBRE 2018

Le compte-rendu de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité.

COMMUNICATIONS DU MAIRE

- Repas des anciens le dimanche 18 novembre
- Remerciements les amis du Parc pour la randonnée du 23 septembre
- Feu d'artifice le samedi 13 juillet 2019

33_2018 - Création d'un emploi permanent					
<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
11	11	11	0	0	0

Le conseil municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

DECIDE de recruter un agent contractuel dans le grade d'adjoint d'animation relevant de la catégorie hiérarchique C pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de quatre mois soit du 3 septembre 2018 au 21 décembre 2018

Cet agent assurera des fonctions d'agent d'animation à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 16 heures hebdomadaire.

PRECISE que les crédits correspondants sont inscrits au budget

34_2018 - Inscription au label Pavillon Bleu					
<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
11	11	11	0	0	0

Le conseil après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

DECIDE de s'inscrire à la campagne 2019 du label Pavillon Bleu

PRECISE que le tarif de la candidature est de 970.00 € pour l'année 2019

AUTORISE Mme le Maire à signer tout document relatif à cette inscription

35_2018 - Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social présenté par T.C.M.					
<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
11	11	9	0	2	0

Le projet de ce plan est soumis à l'avis des communes membres.

Le conseil après en avoir délibéré à 9 voix pour et 2 abstentions, des membres présents :

DONNE un avis favorable au Plan Partenarial de Gestion de la Demande de logement social et d'information des demandeurs

CHARGE Mme le Maire de faire part de cette décision à Troyes Champagne Métropole.

36_2018 - Travaux supplémentaires de réception des eaux pluviales place de l'église					
<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
11	11	11	0	0	0

Le conseil après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

ACCEPTE le devis de l'entreprise COLAS pour la somme de 1 890 € HT soit 2 268.00 € TTC

CHARGE Mme le Maire de signer le devis et de le transmettre à l'entreprise

37_2018 - Prise en charge des frais de déplacements de l'agent chargé de la surveillance dans le bus					
<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
11	11	11	0	0	0

Le conseil après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

DECIDE de prendre en charge les frais de déplacements pour les besoins du service, de l'agent aller-retour Mesnil saint Père/Montiéramey pour toute l'année scolaire 2018/2019

PRECISE que les taux des indemnités kilométriques sont fixés conformément aux dispositions de l'article 10 du décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 modifié par l'arrêté ministériel du 26 août 2008

AUTORISE Mme le Maire à établir les mandats.

38_2018 - Modification du tarif de la taxe de séjour					
<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
11	11	11	0	0	0

Madame le Maire rappelle que la délibération du 29 juin 2018 fixant le tarif de la taxe de séjour pour le 1^{er} janvier 2019.

Le conseil après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

FIXE le tarif « terrain de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles à 0.20 €

PRECISE que tous les autres tarifs de la délibération N° 24_2018 sont exacts

AUTORISE Mme le Maire à signer tout document relatif à cette inscription.

QUESTIONS DIVERSES

Etienne HUEZ fait remarquer qu'il y a beaucoup de chats errants dans son secteur

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h55 .

Fait à MESNIL SAINT PERE, les jours, mois et an susdits

Le maire,
Jacqueline COLFORT